



Communiqué de presse

#Sauvonsle3919

**Avec le marché public, le gouvernement met en péril
l'écoute des femmes victimes de violences sexistes**

(Paris, le 15 janvier 2021) Alors que la ligne nationale d'écoute téléphonique Violences Femmes Info - 3919 n'a jamais été autant sollicitée qu'en 2020, le gouvernement a décidé de lancer un marché public très éloigné de la démarche féministe élaborée depuis 30 ans par le 3919.

Principalement axé sur des aspects quantitatifs, ce marché fait craindre une détérioration majeure de l'aide et du soutien apportés aux femmes victimes de violences, notamment dans le couple. De plus, il risque de fragiliser gravement les 73 associations membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), ainsi que les autres associations spécialisées et leurs réseaux qui soutiennent les femmes victimes de toutes formes de violences.

Les signataires craignent la disparition d'un savoir-faire associatif unique qui permet de soutenir chaque année des dizaines de milliers de femmes et leurs enfants.

Les associations signataires demandent le retrait du marché public.

Le 15 décembre dernier, l'État a mis en ligne sur sa « Plateforme des achats de l'État » les documents liés au marché public relatif à « la gestion d'un service téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation sur le champ des violences sexistes et sexuelles ».

Contrairement aux affirmations du gouvernement, le lancement d'un marché public n'est pas obligatoire pour la gestion du 3919. En effet, ce service d'écoute rentre parfaitement dans le domaine des subventions, sécurisé sur le plan juridique depuis la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, et précisément exclu des obligations de publicité et de mise en concurrence par le Code de la commande publique.

L'État doit se conformer à la convention d'Istanbul selon laquelle les États signataires doivent mettre en place un service d'écoute, dans une perspective de genre et donc, 24h/24, 7j/7, ce que la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) et ses associations adhérentes, comme partenaires, sollicitent depuis plusieurs années.

La FNSF, qui a créé et anime depuis 30 ans le 3919 – ligne d'écoute Violences Femmes Info -, et les associations mobilisées, regrettent profondément que le gouvernement n'ait pas entendu les appels répétés de très nombreuses associations féministes, de parlementaires et de personnalités engagées pour les droits des femmes, pour que ce service d'écoute continue d'être soutenu dans le cadre d'une subvention à la FNSF.

Au lieu de pérenniser ce partenariat, que l'ensemble du secteur demandait, et qui aurait apporté la garantie d'une continuité dans la qualité de l'écoute, de l'accompagnement et de la mise en sécurité des femmes victimes de violences sexistes, l'État a donc lancé une procédure de marché public, impliquant la mise en concurrence des associations, fondations et entreprises de l'économie sociale et solidaire.

La lecture des documents mis en ligne pour ce marché public montre que :

- Les critères mis en avant pour le choix d'un prestataire sont essentiellement quantitatifs (durée et quantité des appels) et ne prennent pas en compte la qualité de l'écoute et des conseils fournis aux femmes à leurs proches et aux professionnel.le.s.
- Le cahier des charges condamne à une mutation profonde du travail des écoutantes, au détriment des victimes, à travers notamment une limitation du temps d'écoute.
- La longue expérience de la FNSF qui est à l'origine de ce service d'écoute, de ses 73 associations membres, et des associations partenaires est largement ignorée. Par leur expertise, leur positionnement, elles contribuent à la prévention des féminicides.
- Au contraire une approche mercantile, déconnectée et éloignée de la mission première du 3919, est adoptée (des pénalités sont par exemple prévues en cas de réduction du nombre d'appels pris en charge, règle aberrante pour un réseau dont l'objectif est justement de faire baisser les violences conjugales).
- Le marché public ne précise pas si le 3919, qui appartient à la FNSF, restera le numéro national ou si un autre numéro pourrait être lancé.
- Sur le plan de la propriété intellectuelle, l'État devient propriétaire des travaux fournis durant le marché, ce qui impliquerait, en cas de soumission et de sélection de la FNSF, une cession obligatoire du savoir-faire et de compétences acquises depuis plus de 30 ans.
- Le marché s'adresse aux victimes de violences sexistes et sexuelles, donc sans parler d'approche spécifique pour les femmes qui est pourtant au cœur de l'approche actuelle du 3919.
- Pour faire perdurer la ligne d'écoute, la création d'un chat en ligne, 24 heures/24, 7 jours/7 et un observatoire national des violences sexuelles et sexistes, le budget paraît très insuffisant, ce qui fait craindre une médiocre qualité de service.

Avec la parution de ce marché public, les associations tirent le signal d'alarme. Quels seront les prochains services associatifs, que l'État cherchera à s'approprier, afin de les confier à des prestataires privés recherchant avant tout leurs intérêts financiers : Viols Femmes Informations du CFCV (Collectif Féministe Contre le Viol) ? Le numéro vert national « Sexualités, contraception, IVG » tenu par le Planning Familial ? SIDA Info Service ? Celui de Femmes Pour le Dire Femmes pour Agir ? Le numéro contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés ?

Le lancement de ce marché public risque donc de bouleverser le dispositif actuel d'écoute, de soutien et d'orientation des femmes victimes de violences sexistes et interroge sérieusement sur la priorité donnée à la lutte contre ces violences au cours du quinquennat du président d'Emmanuel Macron, en contradiction avec ses déclarations publiques du 25 novembre 2017, au Palais de l'Élysée, à la lutte contre les violences conjugales affirmée par le Grenelle lancé le 3/09/19 et à l'année du Forum Génération Égalité, en partenariat avec l'ONU.

Une pétition [#SauvonsLe3919](#) a déjà recueilli 63 000 signatures.

Signataires : La Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) - L'Amicale du Nid - L'Assemblée des Femmes - Le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) - Le Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF) - La Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) – Elu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF) - La Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH) - La Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF) - La Fédération Nationale GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles) - Femmes pour le Dire Femmes pour Agir (FDFA) - Femmes Solidaires - L'Institut Women Safe - La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - La Maison des Femmes de Saint Denis - Le Mouvement du Nid - Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) - Osez Le Féminisme - Réussir l'égalité femmes-hommes - Sida Info Service - L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) – L'Union Nationale des Familles de Féminicide (UNFF).